ISSN 2119-1190

BULLETIN D'INFOS

PAYS BEAUME - DROBIE

Janvier 2022

Dans ce Bulletin :
UN CALENDRIER à dégrafer
Avec des informations pour mieux gérer vos déchets ménagers

Pont du Gua - Beaumont © Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie

DOSSIERS

P. 6
- Le nouveau collège et son gymnase
- Nous sommes labellisés TEPOS !

P. 10 **RÉTROSPECTIVE**
Ce qu'il s'est passé en 2021

P. 23 **ACTUALITÉS**

En CÉVENNES D'ARDÈCHE
134, Montée de la Chastelanne - 07260 Joyeuse

RIBES - ROCLES - PAYZAC - JOYEUSE - VERNON - LABOULE - ROSIÈRES - SABLIÈRES - FAUGÈRES - DOMPNAC - VALGORGE
ST MÉLANY - BEAUMONT - PLANZOLLES - LABLACHÈRE - LOUBARESSE - CHANDOLAS - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON

PAYS BEAUME DROBIE
COMMUNAUTE DE COMMUNES

SOMMAIRE

· **En bref**

p.3 Le budget

p.4 La Communauté de communes

p.6 · **DOSSIERS**
Le nouveau collège et son gymnase à Joyeuse

La transition écologique sur le territoire

p.10 · **RÉTROSPECTIVE**
Ce qu'il s'est passé en 2021 par thématique

p.22 · **Actualités**

Un calendrier
à dégrafer

© Castanea

Photos © CdC du Pays Beaume-Drobie

© CdC du Pays Beaume-Drobie

Edito

Bonjour à toutes et à tous,

Comme le budget que vous allez découvrir de façon synthétique sur la page suivante le montre, un des gros projets de la Communauté de communes, celui de la construction d'un gymnase, est sur le point d'être finalisé avec une ouverture programmée à la rentrée des vacances de février 2022. Il sera, dans un premier temps, ouvert aux collégiens et par la suite aux associations. C'est un gros projet avec 3,4 M€ investis qui aura la particularité d'avoir en son sein un mur d'escalade de blocs, qui sera un réel atout d'attractivité pour nos enfants et les associations. Vous comprendrez aisément que nous ne pourrons pas investir à cette hauteur toutes les années et, même si des besoins sur le territoire sont récurrents en structures sportives, le robinet de la Communauté de communes sera fermé pour quelques temps. Cela ne nous empêchera pas de nous pencher sur de nouvelles réflexions et de futurs projets !

Qui dit ouverture du nouveau collège dit aussi nouveaux déplacements pour les jeunes Joyeusains, et qui dit déplacements dit aussi sécurité autour de ces déplacements. Nous nous engageons dans un premier temps à la sécurisation du cheminement du croisement du quartier de l'Auzon à la maison médicale, avec la mise en place d'une voie partagée piétons et vélos de 2,50 m de large, le long de la voie intercommunale, avec une barrière de sécurité séparant le flux des voitures des autres usagers. La deuxième étape sera l'aménagement entre Lablachère et le collège.

Qui dit nouveau collège dit aussi ancien collège. Nous nous verrons remettre les clefs de cet établissement, de concert avec l'ouverture programmée début mars, du nouveau collège. Nous avons missionné le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour une pré-étude architecturale et urbanistique, pour nous permettre d'appréhender au mieux les lieux avec nos souhaits de surface pour l'installation des services de la Communauté de communes. Un tout premier objectif sera le déplacement de la médiathèque. Cet outil immobilier nous permettra d'être plus en cohérence en rapprochant les services au même endroit, ce qui nous donnera une meilleure visibilité et une meilleure accessibilité pour nos usagers.

C'est une année 2022 riche qui nous attend, au cours de laquelle nous verrons se finaliser notre projet de territoire débuté en 2021 pour une réelle réflexion sur les politiques à venir. Cette réflexion est souhaitée par tous pour notre mieux vivre ensemble en Pays Beaume-Drobie.

Je vous souhaite une excellente année à venir même si le virus est toujours présent, gardons notre unité et fédérons-nous justement pour le combattre et rester en bonne santé.

Christophe DEFFREIX,
Président

Pour en savoir plus sur les élus, **scannez ce QR Code !**

Le budget **en bref**

Pour assurer les dépenses nécessaires à la mise en oeuvre de ses compétences (c'est-à-dire les domaines où elle peut légalement intervenir, *voir la liste des compétences p.5*), la Communauté de communes perçoit différentes recettes réelles.

Pour l'année 2021, les recettes réellement encaissées sont de **9,1 millions d'euros** pour tous les budgets de la Communauté de communes (le budget général et les budgets annexes tels que les déchets ménagers, le SPANC, les toitures photovoltaïques, les ateliers économiques et les zones d'activités économiques) et se répartissent ainsi :

RECETTES réalisées en 2021

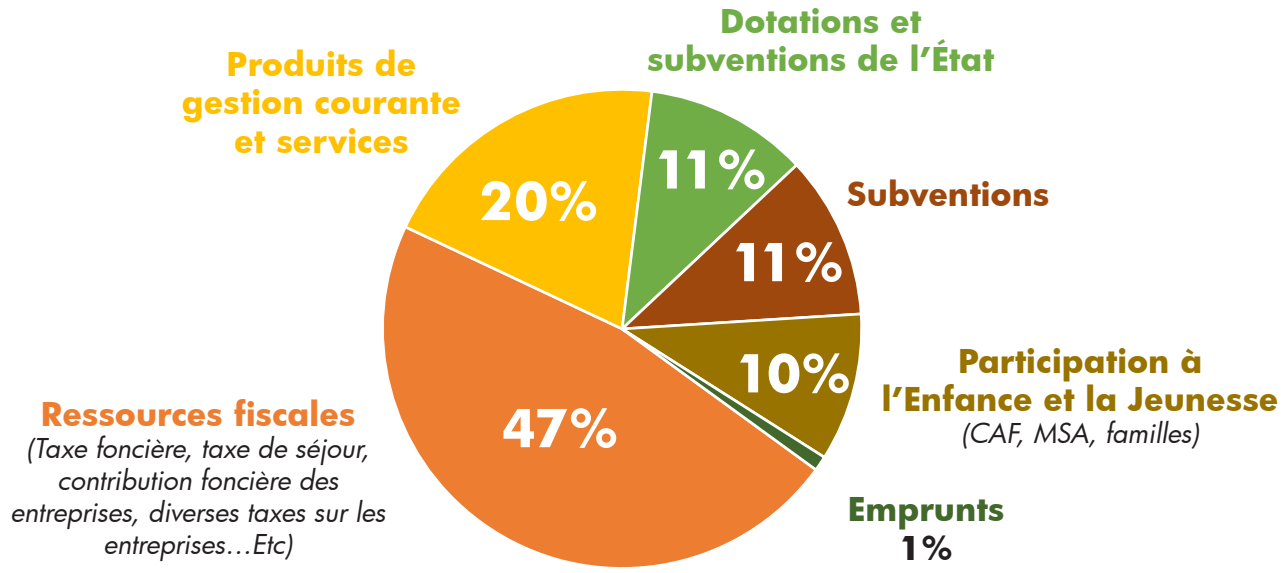

DÉPENSES réalisées en 2021

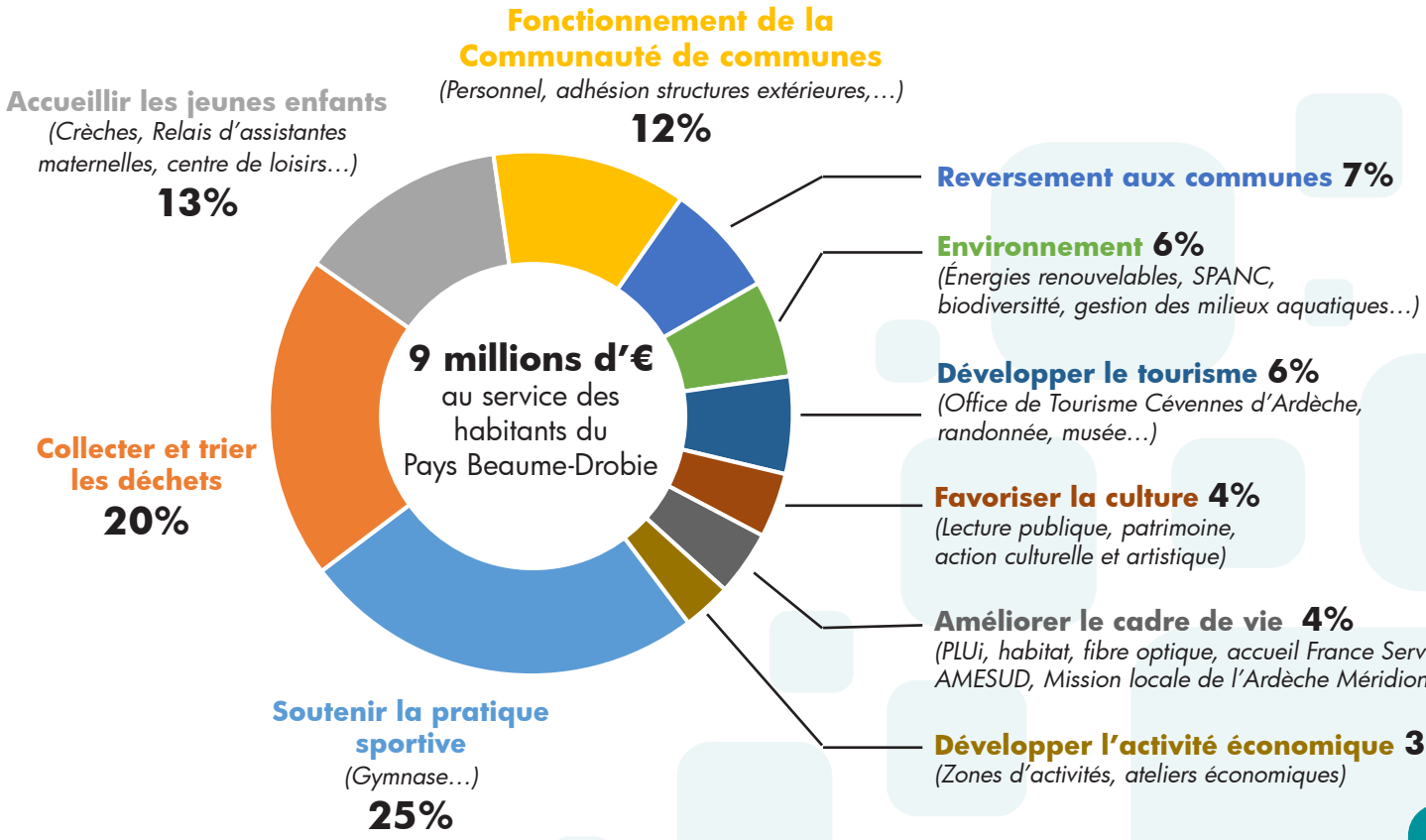

La Communauté de communes **en bref**

La Communauté de communes est avant tout au service de ces 19 communes membres et de ses habitants. Elle permet de **rassembler** ces communes voisines de projets partagés, de diminuer les frais engendrés et de développer un **territoire uni.**

LES DOMAINES D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTÉ

Pour répondre aux objectifs de ses compétences *(voir page suivante)*, la communauté regroupe **7 pôles** de travail.

- **Service à la population** - Enfance, Jeunesse, service à la personne, sport
- **Environnement** - Randonnées, Biodiversité, Transition énergétique et écologique
- **Développement territorial** - Urbanisme, Habitat, Mobilités, Agriculture, Métiers d'art…
- **Culture** - Lecture publique, Patrimoine, Action culturelle
- **Technique** - SPANC, Déchets ménagers, Bâtiment/travaux
- **Tourisme** - Office de tourisme Cévennes d'Ardèche, Castanea
- **Administration** - Communication, accueil, finances…

9 150 habitants

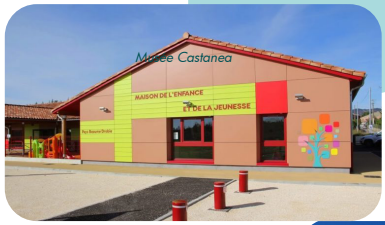

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, à Lablachère

Local Technique, à Joyeuse

Siège à Joyeuse

Photos © CdC Pays Beaume-Drobie

66 salariés permanents
(chiffre en date du 16 décembre 2021)

41 conseillers communautaires

Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche, à Joyeuse

Musée Castanea, à Joyeuse

Crèche « Mille pattes », à Rosières

Photos © CdC Pays Beaume-Drobie

LES COMPETENCES

Ce sont **les domaines** où la Communauté de communes doit légalement intervenir.

Compétences obligatoires

- **Développement économique** : Zones d'activités, le Pôle d'Innovation des Métiers d'Art (Polinno), immobilier d'entreprise, promotion du tourisme (Office de tourisme Cévennes d'Ardèche), agriculture, soutien aux commerces et à l'artisanat, participation aux équipements et services supra communautaires à vocation économique (par exemple : Adhésion à la Mission Locale d'Ardèche Méridionale)
- **Aménagement de l'espace** : Randonnées, Adhésion au PNR, Urbanisme (PLUi), communications électroniques, GEMAPI
- **Déchets** : collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Compétences optionnelles

- **Habitat** (OPAH)
- **Equipements sportifs d'intérêt communautaire** : gymnase, Piscine La Perle d'eau…
- **Action sociale** : Enfance Jeunesse (crèches, centre de loisirs, RAM…)
- **Culture** : réseau des bibliothèques et médiathèques, spectacles, Education Artistique et Culturelle (EAC), politique culturelle
- **France Services (anciennement MSAP)**
- **Voiries d'intérêt communautaire**

Compétences facultatives

- **Services à la population** : promotion de manifestations culturelles
- **Patrimoine** : Musée Castanea
- **Développement durable** : Energies renouvelables, Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

DOSSIER
Le nouveau collège et son gymnase

Projection du collège © Département de l'Ardèche

• LE COLLÈGE À JOYEUSE

Rentrée prévue au retour des vacances de février 2022

Après plus de 2 ans de travaux, le nouveau collège de la vallée de la Beaume à Joyeuse ouvrira ses portes au retour des vacances de février 2022. Une opération réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Département de l'Ardèche qui s'élève au total à près de 14 millions d'euros, dont 10 millions d'euros à la charge du Département, en englobant la salle multisports intercommunale mitoyenne.

Projection du collège © Département de l'Ardèche

C'est un événement pour le sud-Ardèche : l'ouverture d'un nouveau collège et d'un gymnase sur la commune de Joyeuse. Exit l'ancien collège de la Vallée de la Beaume construit en 1962, enclavé dans le quartier Soulège, dans le centre de Joyeuse… place à un établissement flambant neuf sur un terrain facilement accessible, à Plan Bernard, entre Joyeuse et Lablachère.

Cette opération regroupe un établissement tout neuf d'une capacité de 300 élèves, avec deux logements de fonction, un plateau sportif, une salle multisports et une aire de stationnement.

La construction du collège et du plateau sportif s'élève à 10 millions d'euros (pris en charge par le Département) ; celle de la salle multisports intercommunale s'élève à 3,4 millions d'euros TTC.

La Communauté de communes a délégué la maîtrise d'ouvrage de la construction de la salle multiports au Département. Celui-ci réalise ainsi la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du projet.

Les travaux, débutés en septembre 2019, ont été perturbés par la pandémie de Covid-19. Ils s'achèvent en ce mois de janvier 2022 (contre juillet 2021 comme initialement prévu). Les élèves et l'ensemble des personnels du collège utiliseront leur nouvel outil de travail au retour des vacances de février 2022.

Le chantier a été mené en collaboration régulière entre la Communauté de communes et la mairie de Joyeuse, avec le souci d'une communication constructive avec le voisinage, du fait de la proximité engendrée par le projet vis-à-vis des bâtiments existants. Ce nouvel établissement rejoindra les 24 collèges publics d'Ardèche.

• Accessibilité

Un site prochainement aménagé avec des équipements publics, favorisera les moyens de déplacement doux et sécurisés, notamment pour les collégiens.

Afin de sécuriser l'accès au collège depuis Joyeuse, il est programmé la réalisation d'une voie douce (piétons et vélos) de l'hôtel de l'Europe à l'entrée du collège. Cette piste de 2,5m mètres de large sera sécurisée avec une barrière.

Les travaux débuteront en début d'année 2022.

• Projet architectural : un environnement préservé

Le projet de l'équipe Chabal (Grenoble, 38), associée à Atelier Montérémal (Le Teil, 07) retenu par le Département présente une architecture compacte. Il préserve l'environnement naturel existant (plante protégée, non aggravation de l'écoulement des eaux de ruissellement…).

Le collège - Novembre 2021 © Département de l'Ardèche

Le collège est configuré en U, autour d'une cour exposée au sud qui sera largement aménagée et végétalisée. Il s'établit sur deux niveaux avec un soubassement en béton armé qui confère une bonne inertie thermique au bâtiment et une élévation en ossature bois (murs et charpente). Le même principe constructif est proposé pour la salle multisports. Une chaudière à granulés bois commune au collège et au gymnase est prévue. Enfin, l'entrée du collège s'ouvrira sur une salle à vocation culturelle qui pourra être mise à disposition d'intervenants extérieurs.

- **Les surfaces**

Le projet représente un ensemble bâti de 6 373 m² :

- le collège et les deux logements de fonction : 4 325 m² de SHON (Surface Hors Œuvre Nette)
- la salle multisports : 2 049 m²

- **Un bâtiment exemplaire**

Le nouveau collège est un bâtiment de haute qualité environnementale qui valorise la filière bois locale en le mettant en valeur tant à l'intérieur des locaux (charpente apparente, habillages muraux) qu'à l'extérieur (parements de façades, structure du parvis).

Des matériaux sains sont utilisés pour préserver la qualité de l'air intérieur. Des protections solaires fixes et mobiles et un système de ventilation optimisé permettront de garantir le confort d'été de ce bâtiment.

Le collège a été conçu de manière à être fonctionnel, économe en énergie tout en procurant des espaces esthétiques et confortables aux utilisateurs.

Les abords du collège sont sécurisés avec des dispositifs de protection tels que des caméras, un contrôle d'accès, des clôtures hautes et rigides notamment.

Le trafic lié au transport scolaire sera équivalent à celui existant actuellement, mais les conditions de circulation et de manœuvre des véhicules seront nettement améliorées.

- **Calendrier**

Début octobre 2019 : autorisations administratives (déclaration de projet, permis de construire, …)
Novembre 2019 : fin des travaux de terrassement
Mars 2020 : lancement des travaux de gros-œuvre.
Janvier 2022 : fin des travaux
Fin février 2022 : ouverture du collège

Gymnase en date du 17 décembre 2021
© CdC Pays Beaume-Drobie

ZOOM SUR LE GYMNASE

La nouvelle salle multisports construite avec le nouveau collège comportera une aire d'évolution d'une surface de mille mètres carrés environ. Elle permettra la pratique du handball, du basket-ball, du volleyball, du badminton, ainsi que du tennis de table. Un travail de concertation, entre la collectivité et les associations a été mis en place dès la naissance du projet, dans le but d'élaborer un équipement adéquat, et de l'exploiter de manière optimale.

De plus, une structure artificielle d'escalade de niveau national viendra également agrémenter l'équipement. Il s'agit en effet de 50 mètres linéaires de blocs (pour une pratique sans corde avec tapis de réception) pour tous niveaux confondus et d'une structure montant jusqu'à 4,5 mètres de hauteur.

Le gymnase englobera aussi six vestiaires, des gradins pour 100 personnes, ainsi qu'une centaine de m² dédiés au stockage de matériels pour les associations et les cours d'éducation physique et sportive. La salle sera dans un premier temps accessible aux élèves du collège dès l'ouverture de celui-ci, puis dans un second temps aux associations à partir de septembre 2022.

Un magnifique équipement qui était attendu sur le territoire, et qui permettra, nous l'espérons, de faire vivre de beaux moments de sport au plus grand monde et à toutes générations confondues.

- **Panneaux photovoltaïques**

Le gymnase possède une installation photovoltaïque sur la toiture, avec une production d'électricité solaire d'une puissance de 33 KWH.

© ID Solaire Prades

DOSSIER
Transition écologique

Lors du Comité de pilotage pour le dépôt de candidature TEPOS
Le 24 juin 2021 à Vallon-Pont-d'Arc
© CdC Pays des Vans en Cévennes et Gorges de l'Ardèche

• NOUS SOMMES LABELISÉS TEPOS !

La Communauté de communes, associée à celles du Pays des Vans en Cévennes et des Gorges de l'Ardèche, s'est engagée durant l'année 2021 dans la démarche Territoire à Énergie Positive (TEPOS) à l'échelle du Sud Ardèche. Suite à de nombreux ateliers et au dépôt de candidature en juin 2021, les trois Communautés de communes ont été labellisées TEPOS par l'ADEME en octobre dernier !

C'est quoi un territoire TEPOS ?

Un territoire TEPOS est un territoire qui vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales.

Divers ateliers ont été proposés aux habitants, entreprises, collectivités locales ou encore aux institutions pour leur permettre de contribuer, sur la base de propositions d'actions, à la transition écologique du territoire :

- **Un webinaire en ligne,** diffusé en février 2021, a permis de présenter la démarche TEPOS aux habitants des 3 territoires et de sonder leur avis sur les axes d'actions qu'ils souhaitaient voir mettre en place.
- **Un atelier « Destination TEPOS »,** regroupant l'ensemble des acteurs du territoire, publics, privés, et institutionnels, pour définir les axes sur lesquels nous pouvons agir.

Ce dernier atelier a permis de dégager 3 champs d'actions indispensables pour atteindre les objectifs du TEPOS, 3 nouveaux ateliers ont donc été élaborés par la suite :

- **Un atelier bois** : Regroupant les professionnels et institutionnels du secteur, il a permis de dégager les premières actions à mettre en place afin d'optimiser la ressource bois disponible sur le territoire.
- **Un atelier éolien/photovoltaïque** : Pour définir les possibilités du territoire en matière de production d'énergies renouvelables.
- **Un atelier rénovation des bâtiments publics et tertiaires** : Pour fixer les objectifs de rénovation énergétique possibles à l'échelle des collectivités.

Au cours de ces ateliers, un programme de 26 actions a été défini pour permettre aux collectivités d'atteindre l'objectif TEPOS. Un dossier de candidature a été déposé et validé par l'Ademe en octobre 2021, permettant d'obtenir la labellisation TEPOS et d'acquérir des subventions pour la conduite de ce vaste projet en faveur de l'environnement.

En 2022, un chargé de projet (H/F) pérennisera les collectivités dans cette démarche, en mettant en place les actions validées lors de ces ateliers et aidera les 3 territoires du Sud Ardèche à remplir les conditions indispensables pour atteindre les objectifs fixés par le TEPOS.

Atelier « Eolien et Photovoltaïque » – 3 juin 2021 à Chandolas

Atelier « Destination TEPOS » - 18 mars 2021 aux Vans © CdC Pays des Vans en Cévennes

• LE PROJET ALIMENTAIRE INTER TERRITORIAL (PAiT)

Les trois collectivités du Sud Ardèche, également partenaires pour la labellisation TEPOS (Pays des Vans en Cévennes, Gorges de l'Ardèche et Pays Beaume-Drobie en tant que chef de file), sont lauréates de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation et vont bénéficier jusqu'en 2024 d'un soutien financier de l'État pour l'émergence d'un Projet Alimentaire inter Territorial (PAiT).

Le projet de PAiT se veut à la fois un agrégateur d'initiatives privées et publiques et tête chercheuse d'initiatives à fort potentiel autour de l'alimentation. Il portera notamment sur quatre pistes de développement :

1. **La préservation et la reconquête du foncier, le maintien des agriculteurs**, l'**aide à l'installation** de nouvelles exploitations.

2. **La mise en cohérence des enjeux de protection de l'environnement** avec les pratiques agricoles, **la préservation de la ressource en eau** et la **préservation des sols.**

3. **La sensibilisation et la mobilisation** des acteurs et des consommateurs aux changements de pratiques alimentaires et aux produits locaux comme biologiques.

4. **La garantie pour tous à une alimentation de qualité** ainsi que **l'insertion et la réinsertion par les métiers de l'alimentation et de l'agriculture**, y compris la restauration collective.

◦ Des ateliers prospectifs

En lien avec le PAiT, un travail prospectif sur la transition alimentaire s'est tenu le 8 octobre à Banne en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Une cinquantaine de personnes (collectivités, associations, agriculteurs, restaurateurs etc.) se sont réunies autour d'ateliers participatifs et de conférences, pour réfléchir à notre alimentation de demain et à ses impacts territoriaux (emploi, éducation, relocalisation des filières etc.).

Ces ateliers ont permis de prendre en considération le point de vue des acteurs de terrain et de les traduire dans les futures actions du PAiT.

• Défi « Foyers à alimentation positive »

L'association Agribio lance sur le territoire de la Communauté de commune un défi « Foyers à alimentation positive » qui se déroulera au premier semestre 2022 – la soirée de lancement a eu lieu le 18 janvier. Le principe est simple : des équipes d'une dizaine de foyers (personnes seules, couples, foyers avec enfants) se regroupent pour relever le défi d'augmenter leur consommation de produits bio locaux tout en conservant un budget constant et en se faisant plaisir ! Il s'agit d'un accompagnement gratuit avec au programme : visites de ferme, échanges avec un diététicien-nutritionniste sur l'intérêt des produits bio locaux et leurs apports nutritionnels, cours de cuisine, jardinage, trucs et astuces pour consommer bio et pas cher, conseils anti-gaspi…

Atelier du PAiT - 8 octobre 2021 à Banne
© CdC Pays Beaume-Drobie

Culture

Mois de la créativité 2021 © CdC Pays Beaume-Drobie

LES CONFÉRENCES D'AUTOMNE

Après une pause due à la crise sanitaire en 2020, les « Conférences d'automne » de la Communauté de communes ont pu reprendre en 2021. Elles ont eu pour thème « Patrimoine, de quoi parle-t-on ? » et se sont déroulées du 12 novembre au 13 décembre 2021.

Quatre conférences, animées par d'éminents spécialistes, nous ont amenées à nous questionner sur la sens même du patrimoine : Comment se définit-il ? Qui décide ce qui est patrimoine ou pas ? Qu'en faire ? N'est-il pas instrumentalisé dans une vision nostalgique et passéiste de nos sociétés ? Autant de questions qui ont été soumises aux intervenants, chacun apportant des réponses à partir d'angles d'approche variés. À ces conférences s'ajoutaient des projections de films et des rencontres / soirée débat. Un programme riche qui fut très apprécié par les 300 participants.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine sur le thème « Sciences et sociétés » !

© CdC Pays Beaume-Drobie

Un service culturel riche en activités !

En plus du Mois de la créativité et des Conférences d'automne, le service Culture travaille en continu dans le cadre du projet Chemins et Dolmens qui propose un guide touristique et des événements sur les sentiers des Dolmens en Ardèche. En plus de cela, le service a organisé de nombreuses autres actions culturelles durant l'année : Le spectacle « Pinsons, rires et tétras lyre », de la Compagnie Mistral Gagnant à Valgorge au mois de mai - L'exposition d'aquarelles d'Ilda Roussel aux Médiathèques de Joyeuse et Valgorge (visible à Valgorge jusqu'au 5 février 2022) - ainsi que des séances de cinéma, un coin lecture au Petit Rocher à Joyeuse pendant l'été, des activités pour les enfants, une conférence sur Yankel… et bien d'autres encore !

Photos © CdC Pays Beaume-Drobie

LE MOIS DE LA CRÉATIVITÉ

Depuis plusieurs années, les services Culture et Enfance Jeunesse de la Communauté de communes ainsi que l'association L'Ilôt Z'enfants s'associent pour organiser le Mois de la Créativité en collaboration avec différents acteurs culturels, dont cette année l'Antenne Mobile d'Action Culturelle (AMAC) Ardèche.

Cet évènement annuel sur le thème des Arts de le parole (conte et slam notamment) s'est déroulé de la mi-octobre à la mi-novembre comme chaque année. Ce mois d'événements a associé ateliers ouverts au public, ateliers scolaires et dans les structures enfance-jeunesse ainsi que des spectacles et des espaces de rencontres avec les artistes, le tout dans un esprit festif et décalé. « Quatre temps forts » ont eu lieu pour la première fois dans cette riche programmation comprent la création d'un clip par les jeunes du Service Jeunesse Itinérant du Centre Socioculturel « Le Ricochet », des ateliers d'écriture et de radio avec Fréquence 7, des concerts, des spectacles, de la poésie, des contes, une caravabar, etc. Une vraie réussite pour cette année !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Toute l'actualité du Mois de la Création sur Facebook : @moisdelacreativiteenpaysbeaumedrobie

Mois de la créativité © CdC Pays Beaume-Drobie

Contact : culture@pays-beaumedrobie.com

Page Facebook Culture
@service.culturel.pays.beaumedrobie

Réseau des bibliothèques en Pays Beaume-Drobie :

Office de tourisme à Joyeuse © Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche

Tourisme

L'Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche

Une saison touristique particulièrement bonne !

Avec plus de 200 000 personnes qui sont entrées en interaction avec un des services de l'Office de Tourisme Cévénnes d'Ardèche (géré entre notre Communauté de communes et celle du Pays des Vans en Cévennes) ou de Castanea, et 70 000 éditions distribuées chez nos partenaires, la saison 2021 est une saison particulièrement bonne pour les Cévennes d'Ardèche.

- **Plus de 60 000 visiteurs** ont poussé la porte de nos bureaux d'accueil de Joyeuse et des Vans
- **3 400 personnes** accueillies à distance (téléphone, mail, courrier...)
- **129 977 utilisateurs** du site internet www.cevennes-ardeche.com
- **13% de clientèle étrangère**

L'agenda hebdo des manifestations

Chaque semaine l'Office de Tourisme édite un agenda des manifestations disponible en version papier dans les bureaux d'accueil, en libre téléchargement sur le site Internet ou envoyé directement sur votre boite mail sur simple demande.

ICI.C.LOCAL

Depuis le début de l'année un nouveau système d'étiquetage des produits du terroir par code couleur s'invite sur les marchés du territoire. Ici.C.Local est une démarche collective, portée par l'Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche et la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, sous l'impulsion des Communautés de communes. Véritable point de repère pour les consommateurs, il s'agit également d'une reconnaissance pour les producteurs et artisans du goût.

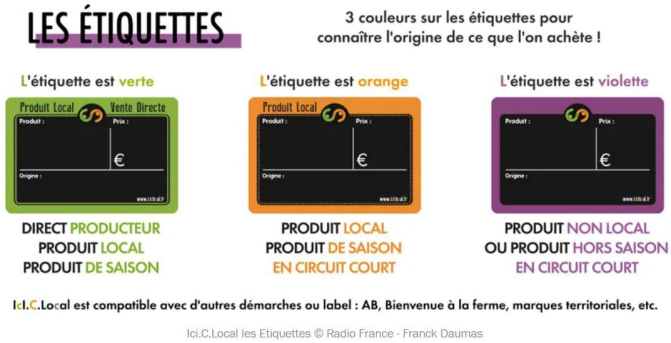

Ici.C.Local les Etiquettes © Radio France - Franck Daumas

Recreater : la culture au cœur des activités récréatives

Débuté en 2019, Recreater (projet de recherche-action) poursuit les rencontres entre acteurs du territoire (élus, habitants, professionnels du tourisme...).

Parcours en châtaigneraie à Saint-André-Lachamp, bivouac à Thines, vélo et marche à pied le long du Bas Chassezac, autant d'expérimentations collectives menées cet automne avec l'envie de relier loisirs sportifs de nature et contenu culturel, humain et historique sur le territoire des Cévennes d'Ardèche. Cette envie sera au cœur du prochain Récreackhathon qui aura lieu les 11 et 12 mars 2022. Ce temps permettra de mettre nos idées en commun, débattre, convaincre, rêver, pour concrétiser des propositions qui permettront d'aller à la rencontre des Cévennes d'Ardèche à travers les activités récréatives en nature.

Pour participer :
recreater@cevennes-ardeche.com

© Castanea

Castanea

Espace découverte de la châtaigne d'Ardèche

Eté 2021 : visite commentée « Instantanée »

Au cours de l'été les visiteurs de Castanea ont pu profiter de la visite « Instantanée ». Une visite guidée, focus de 30 minutes pour tout connaître de la châtaigne, fruit emblématique de l'Ardèche et de sa culture. Un nouveau format de visite qui permet d'aller à l'essentiel et qui correspond aux attentes de notre clientèle. À renouveler en 2022 !

Les rendez-vous de 2022 !

Pour la saison 2022, Castanea propose des goûters gourmands, des après-midi jeux pendant les vacances scolaires, la visite commentée « Instantanée »... Ou encore des rencontres avec des castanéiculteurs qui racontent, avec passion, leur métier. Dates et programme détaillé à venir sur notre site internet.

Office de tourisme Cévennes d'Ardèche
à Joyeuse et aux Vans
04 75 37 24 48
contact@cevennes-ardeche.com
www.cevennes-ardeche.com

Castanea
Parvis de l'église 07260 JOYEUSE
04 75 39 90 66
contact@castanea-ardeche.com
www.castanea-ardeche.com
Boutique en ligne :
https://boutique.cevennes-ardeche.com

Enfance et Jeunesse

La Communauté de communes intervient en matière d'enfance et de jeunesse depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence. A ce titre, elle gère la crèche « Mille Pattes » à Rosières, un Relais Petite Enfance et le centre de loisirs « Les Farfadets » à Lablachère, à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (MEJ). Cette dernière constitue également un lieu ressource unique où les associations et acteurs professionnels de ce secteur assurent des permanences au service des familles. La Communauté de communes a délégué la gestion de la crèche « Les Marmailloux », du Centre de loisirs et du Service Jeunesse Itinérant au Centre Socioculturel « Le Ricochet » à Valgorge, ainsi que le Lieu d'Accueil Enfants Parents à l'association « l'Ilot Z'enfants » basé à la MEJ, avec laquelle elle travaille de concert sur de nombreux projets.

LE PROJET ÉMOTIONS

En juin 2021 a eu lieu la restitution des résultats de l'évaluation du projet sur les émotions, porté par le service Enfance Jeunesse et retenu par la CAF de l'Ardèche. Ce projet est mené dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Inscrit dans la continuité d'un projet éducatif de territoire, ce projet comprenait deux journées de formation pour les professionnels de l'enfance et de la jeunesse ainsi qu'une conférence ouverte au public. Cette formation a permis aux professionnels de la petite enfance à l'adolescence de poser un autre regard et d'acquérir de nouveaux outils pédagogiques pour un meilleur accompagnement éducatif de l'enfant. 20 professionnels étaient présents (Assistantes maternelles, professionnels de la crèche « Mille Pattes », responsables du Relais, du Centre de loisirs « Les Farfadets » et du Lieu d'Accueil Enfants Parents « L'ilot Petits pas ») sur les 29 enquêtés.

Ce temps de restitution a permis de nombreux échanges pour formuler des conclusions partagées. En effet, cet évènement s'inscrivait dans une démarche participative visant à recueillir la parole des professionnels de terrain afin de penser des politiques publiques qui soient au plus près des besoins des usagers.

L'intérêt de nos partenaires institutionnels et des professionnels du territoire engage à poursuivre ce travail pour continuer d'améliorer les pratiques professionnelles et faciliter l'épanouissement des jeunes enfants, des enfants et des jeunes du territoire.

PROJET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Jeudi 25 novembre dernier, à Nîmes, le service Enfance, Jeunesse et Parentalité et l'association l'îlot Z'enfants ont été invités à présenter le projet de soutien à la Parentalité lors de la rencontre annuelle des présidents et directeurs des CAF (Caisse d'Allocations Familiales) métropolitaines et d'outre-mer.

Précédés par de nombreuses interventions sur les divers projets nationaux, Julie CHEVALLIER, coordinatrice de l'association l'Ilot Z'enfants et Valentine DAL FIUME coordinatrice Enfance, Jeunesse et Parentalité à la Communauté de communes, ont retracé l'historique du projet de soutien à la parentalité sur le territoire et ont valorisé la diversité des actions menées à la maison de l'enfance. C'est tout de même 400 familles qui participent à ces actions chaque année, soit 40% des familles du territoire !

Elles ont souligné l'importance de la formation des professionnels et en particulier sur le projet « L'accueil des émotions » (voir article précédent). La participation de l'ensemble des professionnels de la petite enfance à la jeunesse a permis de créer une culture commune et de renforcer la continuité éducative dans l'ensemble des structures du territoire.

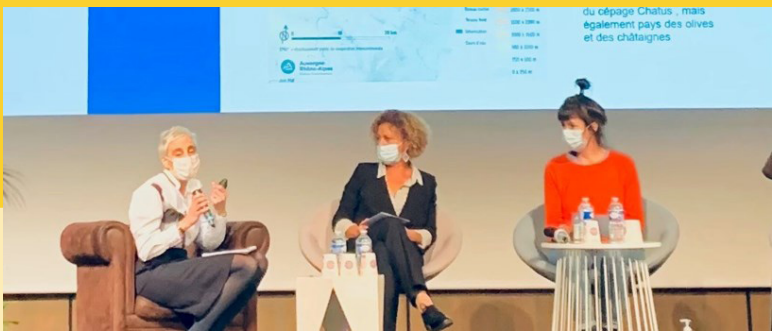

De gauche à droite : Pauline DOMINGO, La directrice du département Enfance, Jeunesse et parentalité à la CNAF, Valentine DAL FIUME coordinatrice Enfance, Jeunesse et Parentalité à la Communauté de communes et Julie CHEVALIER coordinatrice de l'association l'Ilot Z'enfants. © CdC Pays Beaume-Drobie

Communauté de Communes
du Pays Beaume-Drobie
134 montée de la Chastellanne
07 260 JOYEUSE
04 75 89 80 80
accueil@pays-beaumedrobie.com
www.pays-beaumedrobie.com
@PaysBeaumeDrobie

CALENDRIER 2022

JANVIER

SAM	1	1-364	JOUR DE L'AN
D	2	2-363	Epiphanie ●
LUN	3	3-362	Geneviève
MAR	4	4-361	Odilon
MER	5	5-360	Edouard
JEU	6	6-359	Mélaine
VEN	7	7-358	Raymond
SAM	8	8-357	Lucien
D	9	9-356	Alix ◐
LUN	10	10-355	Guillaume
MAR	11	11-354	Pauline
MER	12	12-353	Tatiana
JEU	13	13-352	Yvette
VEN	14	14-351	Nina
SAM	15	15-350	Rémi
D	16	16-349	Marcel
LUN	17	17-348	Roseline
MAR	18	18-347	Prisca ○
MER	19	19-346	Marius
JEU	20	20-345	Sébastien
VEN	21	21-344	Agnès
SAM	22	22-343	Vincent
D	23	23-342	Barnard
LUN	24	24-341	Fr. de Sales
MAR	25	25-340	Conv.de Paul ◑
MER	26	26-339	Paule
JEU	27	27-338	Angèle
VEN	28	28-337	Th. d'Aquin
SAM	29	29-336	Gildas
D	30	30-335	Martine
LUN	31	31-334	Marcelle

01 02 03 04 05

FÉVRIER

MAR	1	32-333	Ella ●
MER	2	33-332	Présentation
JEU	3	34-331	Blaise
VEN	4	35-330	Véronique
SAM	5	36-329	Agathe
D	6	37-328	Gaston
LUN	7	38-327	Eugénie
MAR	8	39-326	Jacqueline ◐
MER	9	40-325	Apolline
JEU	10	41-324	Arnaud
VEN	11	42-323	ND de Lourdes
SAM	12	43-322	Félix
D	13	44-321	Béatrice
LUN	14	45-320	Valentin
MAR	15	46-319	Claude
MER	16	47-318	Julienne ○
JEU	17	48-317	Alexis
VEN	18	49-316	Bernadette
SAM	19	50-315	Gabin
D	20	51-314	Aimée
LUN	21	52-313	Damien
MAR	22	53-312	Isabelle
MER	23	54-311	Lazare ◑
JEU	24	55-310	Modeste
VEN	25	56-309	Roméo
SAM	26	57-308	Nestor
D	27	58-307	Honorine
LUN	28	59-306	Romain

06 07 08 09

MARS

MAR	1	60-305	Aubin
MER	2	61-304	Ch.le Bon ●
JEU	3	62-303	Guénolé
VEN	4	63-302	Casimir
SAM	5	64-301	Olive
D	6	65-300	Colette
LUN	7	66-299	Félicité
MAR	8	67-298	Jean de Dieu
MER	9	68-297	Françoise
JEU	10	69-296	Vivien ◐
VEN	11	70-295	Rosine
SAM	12	71-294	Justine
D	13	72-293	Rodrigue
LUN	14	73-292	Mathilde
MAR	15	74-291	Louise
MER	16	75-290	Bénédicte
JEU	17	76-289	Patrice
VEN	18	77-288	Cyrille ○
SAM	19	78-287	Joseph
D	20	79-286	PRINTEMPS
LUN	21	80-285	Clémence
MAR	22	81-284	Léa
MER	23	82-283	Victorien
JEU	24	83-282	Cath. de Suède
VEN	25	84-281	Annonciation ◑
SAM	26	85-280	Larissa
D	27	86-279	Habib +1h
LUN	28	87-278	Gontran
MAR	29	88-277	Gwladys
MER	30	89-276	Amédée
JEU	31	90-275	Benjamin

10 11 12 13

Zone A : Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B : Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

DECLAREZ-VOUS À LA REDEVANCE

Vous vivez sur un territoire où la Redevance des Ordures Ménagères (REOM) est appliquée. Merci de signaler auprès de nos services tout changement de situation : Départ ou entrée sur le territoire, mariage, décès, vente ou mise en location d'un bien. Les formulaires de contact sont disponibles sur notre site : www.pays-beaumedrobie.com ou par mail : om@pays-beaumedrobie.com

RECLAMATION POUR LES REDEVANCES

Un accueil téléphonique auprès du service Déchets ménagers est organisé pour vous apporter des renseignements et pour la prise de rendez-vous, les lundis et mardis de 14h à 16h et les jeudis de 9h à 12h au 04.75.89.80.80.

Les réclamations s'effectuent UNIQUEMENT par écrit. Vous pouvez vous adresser au service :

■ Soit par courrier à Communauté de Communes du Pays de Beaume Drobie, 134 Montée de la Chastelanne 07260 JOYEUSE.

■ Soit par courriel à om@pays-beaumedrobie.com

ATTENTION : Sans pièce(s) justificative(s) aucune réclamation ne pourra aboutir. A cet effet, vous trouverez sur notre site internet www.pays-beaumedrobie.com, les formulaires à compléter selon votre cas.

© CdC Pays Beaume-Drobie

NOUVEAU
LES JOURS DE COLLECTE DANS VOTRE COMMUNE

Les Ordures Ménagères (bacs verts) :

Lundi : Joyeuse, Rosières, Lablachère, Vernon, Ribes, Chandolas, St-André-Lachamp et Planzolles.

Mardi : Valgorge, Beaumont, Lablachère, Joyeuse et Loubaresse (1 semaine sur 3).

Mercredi : Joyeuse, Rosières, Lablachère, St-Mélany (1/2), Dompnac (1/2), Sablières (1/2).

Jeudi : Lablachère, Joyeuse, Payzac, St Genest de Beauzon, Chandolas, Faugères.

Vendredi : Joyeuse, Lablachère, Rosières, Vernon, Ribes, St-André-Lachamp, Rocles, Laboule, Valgorge.

Les recyclables (bacs jaunes) :

Mardi : Joyeuse, Rosières, Labalchère, Vernon, Ribes, Chandolas (1/2), St-André-Lachamp, Payzac (1/2), St Genest de Beauzon (1/2).

Mercredi : St-Genest-de-Beauzon (1/2), Payzac (1/2), Chandolas (1/2), Faugères (1/2).

Jeudi : Valgorge, Beaumont, Rocles (1/2), St Melany (1/2), Dompnac (1/2), Sablières (1/2), Laboule (1/2), Loubaresse.

***1/2 = collecté 1 semaine sur 2**

Les cartons bruns (bacs bleus) :
2 fois par semaine.

INTEMPERIES - NEIGE VERGLAS - PANNES

La collecte peut être différée d'un jour ou deux en cas de difficultés liées à la météo.

Nos équipes collecteront les conteneurs aussitôt que les conditions le permettent à nouveau.

COUVERCLE VERT pour les ORDURES MENAGERES

Voici une liste (non exhaustive !) des déchets que vous pouvez déposer dans les bacs verts :

Papiers sales, mouchoirs, couches-culottes, articles d'hygiène, jouets en plastique, vaisselles jetables en plastique, papiers et journaux mouillés et/ou gras...

Interdit dans le bac vert :

Gravats, pneus, pots de peinture, mobilier, cadavres d'animaux, excréments, déchets des professionnels, DASRI (seringues, pansements...), tous les objets volumineux ou toxiques pouvant être déposés en déchetterie.

JUILLET

VEN	1	182-183	Thierry
SAM	2	183-182	Martinien
D	3	184-181	Thomas
LUN	4	185-180	Florent
MAR	5	186-179	Antoine
MER	6	187-178	Mariette
JEU	7	188-177	Raoul
VEN	8	189-176	Thibault
SAM	9	190-175	Amandine
D	10	191-174	Ulrich
LUN	11	192-173	Benoît
MAR	12	193-172	Olivier
MER	13	194-171	Henri et Joël
JEU	14	195-170	FÊTE NATIONALE
VEN	15	196-169	Donald
SAM	16	197-168	ND Mt Carmel
D	17	198-167	Charlotte
LUN	18	199-166	Frédéric
MAR	19	200-165	Arsène
MER	20	201-164	Marina
JEU	21	202-163	Victor
VEN	22	203-162	Marie Madeleine
SAM	23	204-161	Brigitte
D	24	205-160	Christine
LUN	25	206-159	Jacques
MAR	26	207-158	Anne,Joachim
MER	27	208-157	Nathalie
JEU	28	209-156	Samson
VEN	29	210-155	Marthe
SAM	30	211-154	Juliette
D	31	212-153	Ignace de L.

27 28 29 30

AOÛT

LUN	1	213-152	Alphonse
MAR	2	214-151	Julien Eymard
MER	3	215-150	Lydie
JEU	4	216-149	Jean-M. Vianney
VEN	5	217-148	Abel
SAM	6	218-147	Transfiguration
D	7	219-146	Gaétan
LUN	8	220-145	Dominique
MAR	9	221-144	Amour
MER	10	222-143	Laurent
JEU	11	223-142	Claire
VEN	12	224-141	Clarisse
SAM	13	225-140	Hippolyte
D	14	226-139	Evrard
LUN	15	227-138	ASSOMPTION
MAR	16	228-137	Armel
MER	17	229-136	Hyacinthe
JEU	18	230-135	Hélène
VEN	19	231-134	Jean Eudes
SAM	20	232-133	Bernard
D	21	233-132	Christophe
LUN	22	234-131	Fabrice
MAR	23	235-130	Rose de Lima
MER	24	236-129	Barthélémy
JEU	25	237-128	Louis
VEN	26	238-127	Natacha
SAM	27	239-126	Monique
D	28	240-125	Augustin
LUN	29	241-124	Sabine
MAR	30	242-123	Fiacre
MER	31	243-122	Aristide

31 32 33 34 35

SEPTEMBRE

JEU	1	244-121	Gilles
VEN	2	245-120	Ingrid
SAM	3	246-119	Grégoire
D	4	247-118	Rosalie
LUN	5	248-117	Raïssa
MAR	6	249-116	Bertrand
MER	7	250-115	Reine
JEU	8	251-114	Nativité
VEN	9	252-113	Alain
SAM	10	253-112	Inès
D	11	254-111	Adelphe
LUN	12	255-110	Apollinaire
MAR	13	256-109	Aimé
MER	14	257-108	Croix Glorieuse
JEU	15	258-107	Roland
VEN	16	259-106	Edith
SAM	17	260-105	Renaud
D	18	261-104	Nadège
LUN	19	262-103	Emilie
MAR	20	263-102	Davy
MER	21	264-101	Matthieu
JEU	22	265-100	Maurice
VEN	23	266-99	AUTOMNE
SAM	24	267-98	Thècle
D	25	268-97	Hermann
LUN	26	269-96	Côme et Damien
MAR	27	270-95	Vinc. de Paul
MER	28	271-94	Venceslas
JEU	29	272-93	Michel
VEN	30	273-92	Jérôme

36 37 38 39

NOUVEAU

Depuis le 1er janvier 2022 !

LES CARTONS BRUNS *PLIÉS* DANS LES BACS BLEUS !

INTERDIT AUX PROFESSIONNELS* !

Réservés aux particuliers : les cartons bruns, ou carton de livraison, doivent être pliés avant d'être déposés.

** Les professionnels doivent se rendre en déchetterie pour évacuer leur carton.*

LE VERRE RECYCLABLE A L'INFINI !

Bouteilles, pots, bocaux, parfums...
Sans bouchon, ni opercule.
Ces derniers sont à jeter dans le bac jaune.

A déposer dans les conteneurs à verre.

Les emplacements des conteneurs sont disponibles sur www.pays-beaumedrobie.com

© CdC Pays Beaume-Drobie

LES DÉCHETTERIES

sictoba

Les administrés résidants sur le territoire du SICTOBA ont accès à toutes les déchetteries.

Déchets acceptés à la dechetterie à Joyeuse :

Adresse : Ancienne route de Lablachère
Le Fadas, 07260 Joyeuse

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

D'autres déchetteries sont disponbiles aux Vans, Vallon, Ruoms, Barjac, St Remèze et Beaulieu.

Les professionnels sont acceptés en déchetterie sous conditions :
Voir : www.sictoba.fr > onglet « Les déchetterie » > onglet « Les déchets des professionnels »

OCTOBRE

SAM	1	274-91	Thé. de l'E. Jésus	
D	2	275-90	Léger	
LUN	3	276-89	Gérard	40
MAR	4	277-88	Fr. d'Assise	
MER	5	278-87	Fleur	
JEU	6	279-86	Bruno	
VEN	7	280-85	Serge	
SAM	8	281-84	Pélagie	
D	9	282-83	Denis	
LUN	10	283-82	Ghislain	41
MAR	11	284-81	Firmin	
MER	12	285-80	Wilfried	
JEU	13	286-79	Géraud	
VEN	14	287-78	Juste	
SAM	15	288-77	Thérèse d'Avila	
D	16	289-76	Edwige	
LUN	17	290-75	Baudoin	42
MAR	18	291-74	Luc	
MER	19	292-73	René	
JEU	20	293-72	Adeline	
VEN	21	294-71	Céline	
SAM	22	295-70	Elodie	
D	23	296-69	Jean de Capistran	
LUN	24	297-68	Florentin	43
MAR	25	298-67	Crépin	
MER	26	299-66	Dimitri	
JEU	27	300-65	Emeline	
VEN	28	301-64	Jude	
SAM	29	302-63	Narcisse	
D	30	303-62	Bienvenue -1h	
LUN	31	304-61	Quentin	44

NOVEMBRE

MAR	1	305-60	TOUSSAINT	
MER	2	306-59	Défunts	
JEU	3	307-58	Hubert	
VEN	4	308-57	Charles	
SAM	5	309-56	Sylvie	
D	6	310-55	Bertille	
LUN	7	311-54	Carine	45
MAR	8	312-53	Geoffroy	
MER	9	313-52	Théodore	
JEU	10	314-51	Léon	
VEN	11	315-50	ARMISTICE 1918	
SAM	12	316-49	Christian	
D	13	317-48	Brice	
LUN	14	318-47	Sidoine	46
MAR	15	319-46	Albert	
MER	16	320-45	Marguerite	
JEU	17	321-44	Elisabeth	
VEN	18	322-43	Aude	
SAM	19	323-42	Tanguy	
D	20	324-41	Edmond	
LUN	21	325-40	Prés. de Marie	47
MAR	22	326-39	Cécile	
MER	23	327-38	Clément	
JEU	24	328-37	Flora	
VEN	25	329-36	Catherine	
SAM	26	330-35	Delphine	
D	27	331-34	Sévrin	
LUN	28	332-33	Jacq. de la M.	48
MAR	29	333-32	Saturnin	
MER	30	334-31	André	

DÉCEMBRE

JEU	1	335-30	Florence	
VEN	2	336-29	Viviane	
SAM	3	337-28	François Xavier	
D	4	338-27	Barbara	
LUN	5	339-26	Gérald	49
MAR	6	340-25	Nicolas	
MER	7	341-24	Ambroise	
JEU	8	342-23	Imm. Conception	
VEN	9	343-22	Pierre Fourier	
SAM	10	344-21	Romaric	
D	11	345-20	Daniel	
LUN	12	346-19	Jeanne F.C.	50
MAR	13	347-18	Lucie	
MER	14	348-17	Odile	
JEU	15	349-16	Ninon	
VEN	16	350-15	Alice	
SAM	17	351-14	Gaël	
D	18	352-13	Gatien	
LUN	19	353-12	Urbain	51
MAR	20	354-11	Théophile	
MER	21	355-10	HIVER	
JEU	22	356-9	Françoise Xavière	
VEN	23	357-8	Armand	
SAM	24	358-7	Adèle	
D	25	359-6	NOËL	
LUN	26	360-5	Etienne	52
MAR	27	361-4	Jean	
MER	28	362-3	Innocents	
JEU	29	363-2	David	
VEN	30	364-1	Roger	
SAM	31	365-0	Sylvestre	

ALERTE DÉPOTS SAUVAGES !

Le dépôt de déchet à côté des conteneurs, ou ne respectant pas les conditions de collecte, peuvent être soumis à dépôt de plainte pour le détenteur du déchet.

Tous vigilants : la police déchet de la Communauté de communes procède à des vérifications et des contrôles sur les contenus des conteneurs.

Des bornes à vêtements sont disponibles sur le territoire !

Le bon geste en 2 étapes :

1/ Rendez-vous sur **refashion.fr/citoyen** pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.

2/ Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :

- Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)
- Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)
- Ne pas déposer d'articles humides ni souillés.

Re_fashion

Flashez ce code pour en savoir plus sur le devenir de vos dons

© CdC Pays Beaume-Drobie

Fond vecteur créé par pikisuperstar - fr.freepik.com / Conception Cdc Pays Beaume Drobie - Directeur de publication : DEFFREIX Christophe - Décembre 2021

COUVERCLE JAUNE pour le TRI

EN VRAC DANS LE BAC !
SACS REMPLIS INTERDITS !

NE PAS IMBRIQUER LES DÉCHETS !

PENSEZ-Y, TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Barquettes, papiers, journaux,
magazines, bouteilles, tous les pots,
tous les sachets en plastique, tous les films,
blister et filet à fruit !

Interdit dans le bac jaune (mais dans le bac vert) :
Les cartons bruns (livraison), les jouets en plastique, les sacs poubelles, brosse à dent, rasoir, stylo, les boîtes d'oeufs, tout déchet autre qu'un emballage.

CONSULTEZ L'INTEGRALITE DES CONSIGNES DE TRI SUR WWW.SICTOBA.FR

TELECHARGER L'APPLICATION SUR WWW.CITEO.FR

AVRIL

VEN	1	91-274	Hugues	●
SAM	2	92-273	Sandrine	
D	3	93-272	Richard	
LUN	4	94-271	Isidore	14
MAR	5	95-270	Irène	
MER	6	96-269	Marcellin	
JEU	7	97-268	J-B. de la Salle	
VEN	8	98-267	Julie	
SAM	9	99-266	Gautier	◐
D	10	100-265	Fulbert	
LUN	11	101-264	Stanislas	15
MAR	12	102-263	Jules	
MER	13	103-262	Ida	
JEU	14	104-261	Maxime	
VEN	15	105-260	Paterne	
SAM	16	106-259	Benoît-Joseph	○
D	17	107-258	PÂQUES	
LUN	18	108-257	L. DE PÂQUES	16
MAR	19	109-256	Emma	
MER	20	110-255	Odette	
JEU	21	111-254	Anselme	
VEN	22	112-253	Alexandre	
SAM	23	113-252	Georges	◑
D	24	114-251	Fidèle	
LUN	25	115-250	Marc	17
MAR	26	116-249	Alida	
MER	27	117-248	Zita	
JEU	28	118-247	Valérie	
VEN	29	119-246	Cath. de Sienne	
SAM	30	120-245	Robert	●

MAI

D	1	121-244	FÊTE DU TRAVAIL	
LUN	2	122-243	Boris	18
MAR	3	123-242	Phil.,Jacq.	
MER	4	124-241	Sylvain	
JEU	5	125-240	Judith	
VEN	6	126-239	Prudence	
SAM	7	127-238	Gisèle	
D	8	128-237	VICTOIRE 1945	
LUN	9	129-236	Pacôme	◐ 19
MAR	10	130-235	Solange	
MER	11	131-234	Estelle	
JEU	12	132-233	Achille	
VEN	13	133-232	Rolande	
SAM	14	134-231	Matthias	
D	15	135-230	Denise	
LUN	16	136-229	Honoré	○ 20
MAR	17	137-228	Pascal	
MER	18	138-227	Eric	
JEU	19	139-226	Yves	
VEN	20	140-225	Bernardin	
SAM	21	141-224	Constantin	
D	22	142-223	Emile	◑
LUN	23	143-222	Didier	21
MAR	24	144-221	Donatien	
MER	25	145-220	Sophie	
JEU	26	146-219	ASCENSION	
VEN	27	147-218	Augustin	
SAM	28	148-217	Germain	
D	29	149-216	Fête des Mères	
LUN	30	150-215	Ferdinand	● 22
MAR	31	151-214	Visitation	

JUIN

MER	1	152-213	Justin	
JEU	2	153-212	Blandine	
VEN	3	154-211	Kévin	
SAM	4	155-210	Clotilde	
D	5	156-209	PENTECÔTE	
LUN	6	157-208	L. PENTECÔTE	23
MAR	7	158-207	Gilbert	◐
MER	8	159-206	Médard	
JEU	9	160-205	Diane	
VEN	10	161-204	Landry	
SAM	11	162-203	Barnabé	
D	12	163-202	Guy	
LUN	13	164-201	Antoine de P.	24
MAR	14	165-200	Elisée	○
MER	15	166-199	Germaine	
JEU	16	167-198	J. F. Régis	
VEN	17	168-197	Hervé	
SAM	18	169-196	Léonce	
D	19	170-195	Fête des Pères	
LUN	20	171-194	Silvère	25
MAR	21	172-193	ETE	◑
MER	22	173-192	Alban	
JEU	23	174-191	Audrey	
VEN	24	175-190	Jean-Baptiste	
SAM	25	176-189	Prosper	
D	26	177-188	Anthelme	
LUN	27	178-187	Fernand	26
MAR	28	179-186	Irénée	
MER	29	180-185	Pierre-Paul	●
JEU	30	181-184	Martial	

Un doute, une question sur les déchets ?
Contactez Monsieur Déchets !
e-mail : environnement@pays-beaumedrobie.com

TONTES - TAILLES FEUILLES

AIRE DE BROYAGE À ROSIERES :

Zone du Barrot :
Les vendredis et samedis
de 8h30 à 12h30

Les mardis et vendredis
de 13h30 à 17h

Vous avez également accès à toutes les aires de broyage du SICTOBA. Pour connaître les lieux et horaires d'ouvertures, consultez le site : **www.sictoba.fr**

sictoba

18,50 euros*
*Subvention du SICTOBA déduite

COMPOSTEZ !

Disponible à un tarif attractif, le compostage est un moyen simple et utile de gérer vos déchets verts et restes alimentaires pour obtenir du compost.

Déchets acceptés dans le composteur :
Restes alimentaires, épluchures, coquille d'oeufs, mouchoirs, marc de café, sachets de thé, essuie-tout.

Vous souhaitez commander un composteur individuel ?
Voir sur le : www.sictoba.fr
Des composteurs de quartier sont également disponibles, inscrivez-vous en mairie !

© CdC Pays Beaume-Drobie

2 juin 2021, chasse à l'escargot devant le centre

19 mai 2021, atelier poterie avec Elsa de Pépit'art

Photos © CdC Pays Beaume-Drobie

20 octobre 2021, intervention avec d'Agribio au jardin

Le Centre de loisirs « Les Farfadets » est ouvert chaque mercredi et pendant les vacances scolaires (sauf les vacances de Noël).
Il propose de nombreuses activités !

Retour en images…

4 novembre 2021, sortie à la clairière

OÙ EN EST LA CONSTRUCTION DE LA CRÈCHE À VALGORGE ?

Le démarrage de la construction de la nouvelle crèche à Valgorge est prévu sur le dernier trimestre 2022 !

Le projet d'environ 216m2 pourra accueillir jusqu'à 16 places et sera construit à proximité du centre du village. Réalisé par le cabinet TamTam architecture, ce projet a été réfléchi avec les professionnels et les familles pour répondre au mieux aux besoins des enfants. Le projet total estimé à 653 611€ HT est financé en partie par des subventions de l'Etat, du Département et de la CAF de l'Ardèche, à hauteur de 80%.

© TamTam Architecture

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais d'Assistantes Maternelles et le Guichet unique deviennent le Relais Petite Enfance.

C'est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants.

Contact :
06.70.68.05.07 - ram@pays-beaumedrobie.com

© Relais Petite Enfance

Jeudi 9 décembre : Spectacle « Noël en forêt » par Aurélie TALMA*, proposé par le Relais Petite Enfance (RAM et Guichet unique) aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent. Histoire contée, signée et chantée. Les enfants ont notamment découvert que le père noël amène aussi des cadeaux aux animaux de la forêt !

**L'atelier des petites voix : www.voseta.fr*

Contacts :

Maison de l'enfance et de la Jeunesse à Lablachère
Secretariat.enfance@pays-beaumedrobie.com - 04.75.39.01.82

Centre de loisirs « Les Farfadets » : farfadets@pays-beaumedrobie.com
04.75.36.29.58 - 06.43.09.21.21

Crèche « Mille Pattes » à Rosières
millepattes@pays-beaumedrobie.com - 04.75.89.80.81

Crèche « Les Marmaillous » à Valgorge
csripe@sfr.fr - 04.75.88.96.16

Suivez-nous sur Facebook :
Maison de l'Enfance et de la Jeunesse du Pays Beaume-Drobie

RÉTROSPECTIVE 2021...

Enfance Jeunesse et Environnement

Durant l'été 2021, les services Enfance-Jeunesse, Biodiversité et Déchets ménagers ont travaillé de concert pour offrir aux jeunes de belles animations. Travailler de manière transversale, c'est aussi ça la richesse de la Communauté de communes !

Journée pêche et découverte de la rivière !

Vendredi 20 août, encadrés par les écogardes Beaume Drobie (voir p.19), les enfants du centre de loisirs « Les Farfadets » ont découvert le monde caché de la rivière Beaume au travers de la pêche et de l'observation de la faune.

L'objectif ? Faire découvrir la rivière autrement aux enfants à travers différentes activités ludiques et pédagogiques. Les écogardes ont ainsi proposé divers ateliers : pêche aux petites bêtes, initiation à la pêche au coup, balade attentive, jeu d'énigmes…

L'environnement et le recyclage au centre de loisirs « Les Farfadets »

L'été dernier, dans le cadre des activités organisées par le Centre de loisirs Les Farfadets et en partenariat avec le service Environnement de la Communauté de communes, les thèmes du recyclage et de l'environnement ont été mis à l'honneur. Pour célébrer ces ateliers, un petit film a été monté pour les présenter !

Pour voir le film :
https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=al8RE0QSMe0

Parmi les ateliers proposés :

- La visite d'un camion de collecte, le mardi 13 juillet
- Le défi « Défi bateau récup ! » qui a eu lieu le 15 juillet
- La visite de « l'Atelière », un atelier d'insertion porté par l'association des Foyers de l'Oiseau Bleu qui revalorise les textiles, le linge et les chaussures à Payzac.
- Et encore plein d'ateliers autour du recyclage, dont celui de transformer son t-shirt en sac !

• **Le « Défi bateau récup »**

Objectif du Défi : Le bateau doit être construit en équipe, entièrement avec des emballages recyclables (dont du plastique), flotter et avoir une voile ! Les 4 équipes ont remporté le défi haut la main, tous les bateaux ont flotté, une belle réussite !

Services à la population

Les espaces France services à Joyeuse et Valgorge, portés par le Centre Socioculturel « Le Ricochet » et AMESUD, travaillent pour vous proposer soit ensemble, soit séparément, des événements, ateliers, activités pour petits et grands du territoire.

Le Centre Socioculturel « Le Ricochet »

Le Centre Socioculturel « Le Ricochet » accueille tous les habitants de manière inconditionnelle et propose : des activités et des services (petite enfance, enfance, jeunesse, familles, séniors, social…), l'accompagnement de projets collectifs et le développement de la citoyenneté le tout dans une visée émancipatrice. Il met en œuvre un projet de développement social local porté par les habitants, appuyés par des professionnels.
Agréée par la CAF, l'association se mobilise pour le maintien et l'émergence de services, le développement du lien social et culturel indispensables à la transformation sociale.

Quelques événements durant l'année 2021 :
- Un atelier théâtre avec Jean Tirelli
- Des séances de yoga enfants et adultes
- Tournée des villages du service Seniors
- Des projets (Cosplay, E-sport…) pour les jeunes à L'Appart à Joyeuse
- Une nouvelle référente familles pour les actions collectives et les seniors

Et tant d'autres événements !

Pour suivre toute l'actualité :
Rendez-vous sur leur profil Facebook :
https://www.facebook.com/csri.lericochet.5/

Coordonnées : Le Village, 07110 Valgorge
04.75.88.97.31 - csri@sfr.fr - https://csri.centres-sociaux.fr/

Service jeunesse itinérant, L'Appart' à Joyeuse
jeunebeaumedrobie@gmail.com/06.13.09.05.58

© Centre Socioculturel « Le Ricochet »

France services
Liberté Égalité Fraternité

AMESUD

L'association AMESUD travaille pour favoriser la création et le maintien d'activités en milieu rural. Elle met en œuvre un éventail de moyens à la disposition de ceux qui souhaitent « vivre et travailler en Sud Ardèche ». Que vous soyez créateur d'entreprise, porteur de projet, en recherche d'emploi, bénévole associatif, habitant, jeune, retraité… vous trouverez forcément des conseils et un interlocuteur à AMESUD !

Pour suivre toute l'actualité :
Rendez-vous sur leur page Facebook :
et sur leur site : www.amesud.fr

Coordonnées :
1 place de la Gare 07260, Joyeuse
04.75.89.21.51
info@amesud.fr

@assoamesud

NOUVEAU !
Un Conseiller Numérique vous accueille
A l'ère de la dématérialisation, le numérique prend une part de plus en plus importante dans les démarches quotidiennes et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Mais pas de panique, votre Conseiller Numérique ne vous laissera pas tomber !

LES PERMANENCES NUMERIQUES

Vous avez un problème ponctuel avec l'utilisation de votre ordinateur, de votre tablette ou smartphone ? Venez autant que possible avec votre matériel pendant les plages horaires des Permanences Numériques (sans rendez-vous).

Lundi : 15h30 – 17h00 / Mardi : 14h00 – 17h00 / Mercredi : 9h00 – 12h00 / Jeudi : 9h00 – 12h00 / Vendredi : Fermé

LES ATELIERS NUMERIQUES

Les Ateliers PRATIC (Programmes d'Apprentissage aux Technologies de l'Information et Communication) d'Amesud : Vous participez régulièrement à une séance par semaine pour progresser dans la compréhension et l'utilisation du numérique. Cycle de 10 séances au total, en groupe de maximum 5 personnes de même niveau. Il y a 4 niveaux : débutant, intermédiaire 1, intermédiaire 2 et avancé. Votre Conseiller Numérique vous aidera à déterminer le bon programme pour vous.

Le support se fait sur un ordinateur de type PC Windows.

Inscrivez vous auprès d'Olivier, Conseiller Numérique France Service au 04 75 35 97 97 - Accès gratuit

Les MSAP sont devenues France Services

Depuis l'année 2021, les Maisons de services au public sont devenues les Maisons France Services. Nous avons la chance d'avoir deux France Services sur notre territoire ! L'une basée à Valgorge dans les locaux du Centre Socioculturel et l'autre à Joyeuse dans les locaux d'AMESUD.

Les Maisons France Services vous permettent :
- D'être accueilli(e) par un agent maîtrisant les plateformes des administrations.
- D'obtenir des informations à jour et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs institutions (C.P.A.M., CAF, MSA, Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, Département, Caisses de retraire).
- De récupérer des formulaires et d'être accompagné(e) pour les remplir.
- D'être aidé(e) dans la constitution d'un dossier – de disposer d'un accès gratuit à un poste informatique connecté à internet et d'effectuer des démarches en ligne (en autonomie ou accompagné).
- D'être orienté(e) vers les organismes spécialisés et mis en relation si besoin. Vous pourrez entrer en contact par visio-conférence avec certaines administrations.

Durant l'année 2021, les Maisons France Services ont organisé plusieurs événements comme « Les Mardis de l'administration » durant lesquels des ateliers thématiques étaient proposés (CAF ou Information retraite…) en partenariat avec le Centre Socioculturel « Le Ricochet » et AMESUD et Des ateliers numériques.

Pour suivre toute l'actualité :
Rendez-vous sur la page Facebook :
@FranceServicesBeaumeDrobie
04 75 35 98 00 (Joyeuse)
04 75 88 97 31 (Valgorge)

© Polinno

Économie et aménagement du territoire

LE POLINNO EN 2021

Tout au long de l'année, le Polinno (Pôle d'Innovation des Métiers d'Art) accueille au Fablab (un atelier qui met à disposition des machines et des outils pour fabriquer à peu près tout ce que l'on veut) les professionnels des métiers d'art mais aussi tous types de professionnels, ainsi que les particuliers et les familles, représentant près de 350 séances de travail.

En janvier 2021, le Polinno (pour Pôle d'Innovation des Métiers d'Art), jusque-là porté par le Pays de l'Ardèche méridionale, est intégré à la Communauté de communes, propriétaire des locaux dans lequel il est installé, à Chandolas. Cependant, il s'agit d'un projet territorial qui s'envisage à une échelle dépassant le Pays Beaume-Drobie : c'est pourquoi les élus ont choisi de rencontrer en début d'année toutes les Communautés de communes alentours afin de leur proposer de porter ensemble le Polinno. Fruit de ces démarches, 3 autres d'entre elles seront réunies autour du Polinno à partir de 2022 : Pays des Vans en Cévennes, Gorges de l'Ardèche et Cèze-Cévennes (nord-Gard). Elles participeront à son fonctionnement et bénéficieront de services spécifiques en direction de tous les publics.

- **Projets scolaires**

L'année 2021 a aussi permis le développement de l'axe « scolaires ». Lauréat du budget participatif de la jeunesse du Département de l'Ardèche, le Polinno a pu construire un projet pédagogique expérimental sur le thème « Art, numérique et environnement » avec le regroupement pédagogique du Chassezac (école de Chandolas) grâce à une coopération entre le Fablab et des professionnels des métiers d'art (céramistes, peintre sur mobilier). Le Polinno a aussi accueilli des lycéens du Lycée Olivier de Serres, à Aubenas, sur un projet de médiation numérique, et des élèves de l'école de Largentière pour un projet mêlant art et numérique. Au total, ce sont 100 enfants qui ont découvert le Polinno en juin 2021.

© CdC Pays Beaume-Drobie

- **L'exposition « D'émaux en émois »**

Le Polinno a aussi accueilli en juin, l'exposition « D'émaux en émois », qui faisait suite à la formation à la création d'émaux à base de roches ardéchoises, organisée fin 2020 à destination de 9 verriers et céramistes locaux. Une exposition de très grande qualité, de pièces expérimentales issues des ateliers des 11 professionnels des métiers d'art du territoire, grâce au partenariat avec l'Agence pour le développement des métiers d'art et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

- **Graines d'Ardèche**

A l'automne, le Polinno a démarré une nouvelle action expérimentale de métiers d'art intitulée « Graines d'Ardèche », qui vise à accompagner des professionnels dans la création d'objets inspirés des collections des lieux culturels, patrimoniaux et touristiques ardéchois. Elle se concrétisera au printemps 2022.

Contact :
contact@polinno.art
Tél : 07 49 78 81 82

En savoir plus : http://polinno.art/

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Sur notre territoire, le syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN) doit construire 7 850 lignes de fibre optique au total, sur 19 communes pour un financement global de 11,8 M€ dont 2,3 M€ financés par la Communauté de communes. Avec 2 M€ déjà investis par ADN, le déploiement s'accélère.

Des travaux lancés

Sur Lablachère, 1 500 lignes ont été lancées en travaux de câblage cet été, soit autant de foyers ou locaux d'activités qui seront raccordables à la fibre optique au terme du déploiement. Les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies et Services. Ils permettront une ouverture commerciale des services fibre d'ici le 3ème trimestre 2022.

Des études en cours

Les études viennent de démarrer sur les communes de Faugères, Payzac, Planzolles, Ribes, Rosières, Saint-Genest-de-Beauzon, Saint-André-Lachamp et Vernon pour une durée de 15 à 18 mois. Une fois les études validées par ADN, les travaux pourront démarrer. Sur ces secteurs l'ouverture commerciale des services interviendra en prévision d'ici le 3ème trimestre 2023. Les études lancées début 2021 sur la commune de Joyeuse se poursuivent également.

En savoir plus :

https://www.ardechedromenumerique.fr/

LA ZONE D'ACTIVITÉS DU VARLET À LABLACHÈRE

La Communauté de communes réalise actuellement un diagnostic de la zone d'activités du Varlet, située sur la commune de Lablachère, pour proposer une optimisation du foncier et anticiper son développement à moyen terme. C'est le bureau Geosiapp qui est chargé de cette étude d'aménagement et de programmation sur cette zone jusqu'au printemps 2022.

Cette étude se justifie notamment par l'obligation de maîtriser le coût de conception, de réalisation et d'entretien, que ce soit pour la collectivité, comme pour les entreprises qui s'y sont implantées. Il s'agit également de densifier la zone d'activités alors que la Communauté de communes est en cours d'achat de quatre parcelles auprès de la commune de Lablachère et que le foncier d'activité devient une denrée rare. Cette étude permettra de prévoir des aménagements favorisant une économie foncière, une sécurisation de l'accès, ainsi que le développement de synergie et de mutualisation entre les entreprises présentes sur la zone. L'obligation de maintenir la biodiversité commune et d'améliorer la qualité paysagère et environnementale du site sont également un des objectifs.

La patisserie L'instant Gourmand © CdC Pays Beaume-Drobie

AIDE AUX COMMERCANTS ET AUX ARTISANS

Depuis plusieurs années, les élus ont souhaité instaurer un régime d'aide directe aux entreprises complémentaire au dispositif régional, afin de soutenir l'économie locale, le maintien et la création d'emploi. Ce dispositif d'aide intervient par voie de subvention sur l'investissement des petites entreprises du commerce de proximité ou de l'artisanat qui s'installent ou se développent dans un point de vente accessible au public et ce dans un objectif de revitalisation commerciale des centres-villes et bourgs-centres. L'attribution d'un cofinancement apporté par l'EPCI (10% de la dépense éligible- jusqu'à 4 000€) permet la mobilisation de la subvention régionale à hauteur de 20%.

En 2021, ce sont 7 entreprises qui ont bénéficié de ce dispositif (la Patisserie l'Instant Gourmand à Joyeuse, Jus de fruit Custom Shake à Joyeuse, L'auberge de Planzolles, la Boulangerie des 5 sens à Rosières, la crêperie le Colibri à Joyeuse, L'auberge de Ribes, le caviste Cav'yo à Lablachère) pour une subvention intercommunale totale de 21 123€ et une intervention régionale du double.

En savoir plus :
https://www.pays-beaumedrobie.com/economie/terrains-et-locaux-disponibles/

Randonnée

Le service Randonnée de la Communauté de communes assure l'entretien et le balisage ainsi que la mise en place de sentiers de randonnée, VTT, trail... en collaboration avec de nombreux partenaires : associations locales, communes, etc.. et en lien étroit avec les services de l'Office de Tourisme qui assurent la promotion des circuits.

INAUGURATION DU SENTIER BOTANIQUE BEAUMONT

Des Gras jusqu'au Tanargue en passant par les vallées cévenoles, la Communauté de communes assure, entre autres, le balisage et l'entretien de plus de 550 km de sentiers. Courant 2020 et début 2021, la rénovation du sentier botanique de Beaumont a été faite grâce aux étudiants du BTSA Gestion et Protection de la Nature et à l'association Vie et Tourisme. Il a été inauguré le 18 septembre et le panneau qui débute le sentier a également été dévoilé. La Communauté de communes est heureuse d'accompagner les porteurs de projets et remercie les étudiants et l'association Vie et Tourisme !

Retrouvez la nouvelle fiche topo du sentier botanique à l'Office de tourisme Cévennes d'Ardèche ou en ligne : *https://rando.cevennes-ardeche.com/a-pied/sentier-botanique-de-beaumont/*

UN NOUVEAU SCHÉMA DES RANDONNÉES

« Le schéma des randonnées » est un document de gestion prévu sur 5 années qui a pour but de réviser et de structurer la compétence randonnée de la collectivité. Le nouveau schéma des randonnées a été voté en conseil communautaire en juillet 2021. Il se décline en 19 actions dont les objectifs sont multiples, entre autres : renforcer la synergie des acteurs locaux autour de la randonnée, développer des activités comme le trail (commencé depuis 2020) et le VTT pour l'année 2022, ou encore développer le numérique dans la gestion des sentiers de randonnée à l'aide d'outils cartographiques.

OÙ RANDONNER EN PAYS BEAUME-DROBIE ?

Pour prévoir une randonnée sur le territoire, rien de plus simple ! Rendez-vous sur le portail des randonnées de l'Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche :

https://rando.cevennes-ardeche.com/

Vous pouvez aussi retrouver le topoguide des randonnées en Cévennes d'Ardèche à l'Office de Tourisme (aux Vans et à Joyeuse).

PRÉVU EN 2022 !

La Communauté de communes, organisatrice de la Fête de la Randonnée, s'engage de nouveau dans le Mois de la Randonnée qui aura lieu en mai 2022, à Payzac. Nous vous tiendrons informés de cet événement via notre page Facebook et le site internet !

Contact :
randonnee@pays-beaumedrobie.com

La Beaume © CdC Pays Beaume-Drobie

Biodiversité

Consciente des enjeux de la biodiversité et des services écosystémiques assurés par les milieux naturels, la Communauté de communes a pris la compétence Biodiversité en janvier 2021. La mission consiste en la gestion du site Natura 2000 et de l'Espace Naturel Sensible « Les Vallées de la Beaume et de la Drobie ». Son objectif ? Concilier les activités humaines du territoire avec la préservation de la biodiversité, en mettant en œuvre des actions de suivi de la faune et de la flore, de sensibilisation du public et de gestion.

© Yoann Peyrard

L'ÉTÉ AVEC LES ÉCOGARDES

Comme chaque été, les écogardes étaient présents dans le cadre de l'animation des sites Natura2000 et Espaces Naturels Sensibles assurée par les Communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes (pour le Bois de Païolive et la Basse Vallée du Chassezac) et du Pays Beaume-Drobie (pour les Vallées de la Beaume et de la Drobie).

Leurs missions ? Accueillir et informer les personnes qui profitent de ces espaces naturels pour de belles expériences estivales. Leur objectif principal est de sensibiliser le public à la richesse du patrimoine naturel, à la fragilité des milieux due à la fréquentation, à la ressource en eau et encourager à adopter un comportement écoresponsable. La sensibilisation se fait à travers le maraudage en allant à la rencontre du public au bord de l'eau. De plus, ils suivent la fréquentation touristique par des comptages, assurent une veille écologique et recensent les éventuelles pollutions et nuisances (petits barrages, feux, déchets, camping sauvage, etc.). Ils font également le nettoyage de certaines plages et sites touristiques. Merci à eux de préserver notre beau patrimoine naturel !

Parmi leurs missions, les écogardes, en partenariat avec l'AAPPMA Beaume Drobie (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques), ont également animé tous les jeudis de la saison estivale 2021 des sorties Nature le long de la rivière Beaume. Ces balades de 2h au bord de l'eau ont attiré en moyenne une vingtaine de personnes chaque jeudi de la saison !

UNE SOIRÉE SUR LE THÈME DES CHAUVE-SOURIS TRÈS RÉUSSIE !

Dans le cadre de ses suivis écologiques de la faune sauvage, le service Biodiversité a organisé, en partenariat avec la LPO Auvergne-Rhônes-Alpes, une soirée conviviale pour découvrir les chauves-souris et sensibiliser sur leur protection.

Cet événement a eu lieu en juillet, à Valgorge, et a rassemblé une trentaine de personnes, un vrai succès ! La projection du film « Une vie de grand rhinolophe » a captivé l'attention des petits et grands et de riches échanges ont eu lieu. En deuxième partie de soirée, les participants ont pu observer des captures et des prises de mesures sur des chauves-souris par les professionnels de la LPO (identification espèce, male/femelle, jeune/adulte, etc.). Ils ont eu la chance d'observer 16 chauve-souris.

Vous avez des chauves-souris chez vous ?

Contactez le service Biodiversité !

04 28 91 01 74 - biodiversite@pays-beaumedrobie.com

© CdC Pays Beaume-Drobie

© CdC Pays Beaume-Drobie

NOUVEAU !

La Communauté de communes a édité un livret de sensibilisation de la faune et de la flore des vallées de la Beaume et de la Drobie, à l'attention de tous !

Ce livret est disponible en mairies, dans les locaux de la Communauté de communes et à l'Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche.

SPANC

LE SPANC, C'EST QUOI ?

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été mis en place en 2011 sur le territoire du Pays Beaume-Drobie. Le service concerne l'ensemble des habitations non raccordées au « tout à l'égout » et qui disposent d'une fosse septique. L'objectif du SPANC est la réhabilitation des installations non conformes, rejetant des eaux usées directement en milieu naturel (fossé, ruisseaux...). Ces situations peuvent générer des conflits de voisinages, des risques sur les zones de baignade et des problématiques pour nos ressources en eau potable, c'est pourquoi le SPANC est là pour vous aider !

14 communes sont concernées sur le territoire : Beaumont, Dompnac, Joyeuse, Lablachère, Laboule, Loubaresse, Payzac, Planzolles, Rocles, Sablières, St André Lachamp, St Genest de Beauzon, Valgorge et St Melany.

La compétence SPANC pour les communes de Chandolas, Faugères, Ribes, Rosières et Vernon est exercée par le SEBA (Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche). Les démarches pour ces communes sont à voir directement sur le site du SEBA.

Contact :
spanc@pays-beaumedrobie.com
04 75 89 80 80

LE SPANC ET VOUS

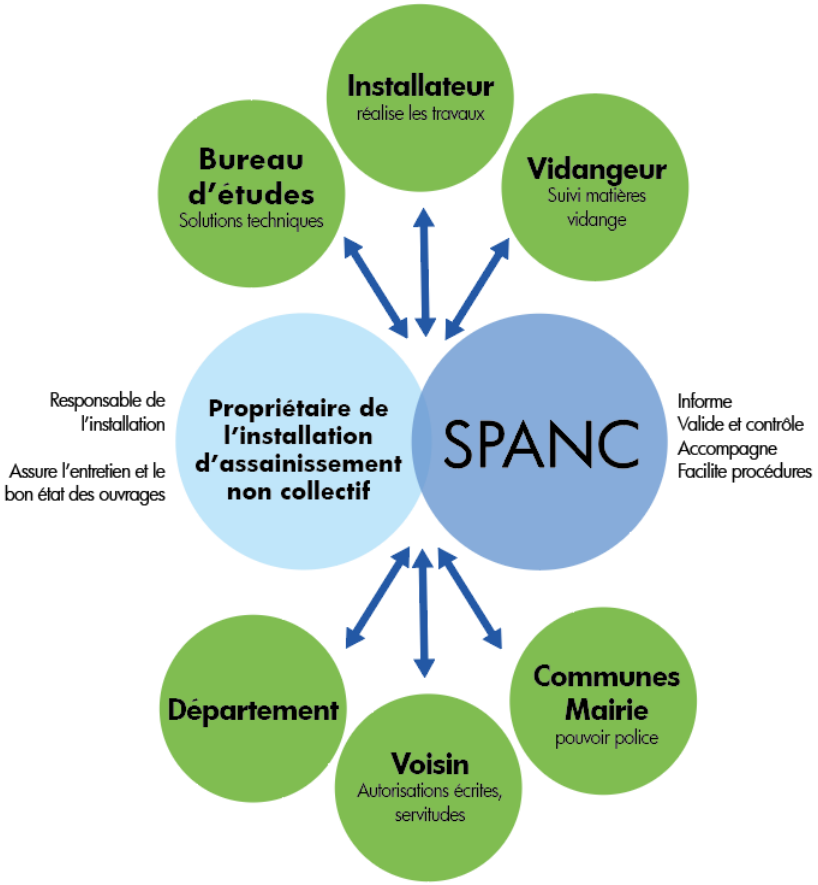

CHIFFRES CLEFS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

- Estimation du nombre d'installations sur le territoire : 3400
- Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service (en 2011) : 2 750

Taux de conformité 2020

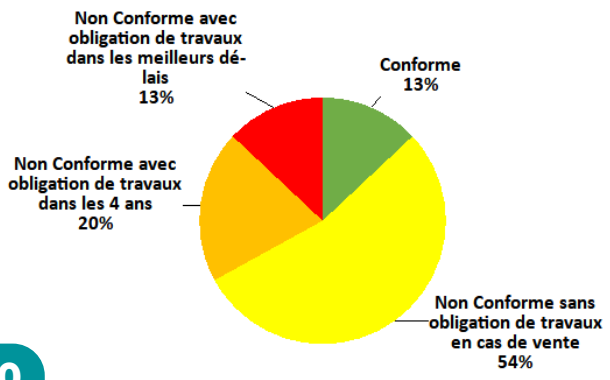

Nombre de vérifications en 2020

Neuf/Réhabilitation		Vérifications de l'existant		
Conception	Réalisation	Visites de bons fonctionnement	Transactions immobilières	TOTAL
43	46	158	47	294

Tarifs 2022

Prestations	-20 habitants	+20 habitants
Conception installations neuves	275 €	550 €
Vérification exécution travaux	0 €	0 €
Vérification fonctionnement et entretiens des installations existantes	132 €	165 €
Transaction immobilières	300 €	450 €
Contre visite	50 €	
Pénalité absence rdv	50 €	
Pénalité refus contrôle	Majoration 100%	
Pénalité retard paiement	Majoration 50%	

Le rapport d'activité 2021 vous sera communiqué durant l'année 2022

© CdC Pays Beaume-Drobie

Déchets Ménagers

Le service Déchets ménagers gère en régie la collecte des ordures ménagers (bacs verts), des recyclables (bacs jaunes) et des cartons bruns (bacs bleus). Il assure l'entretien et le nettoyage des conteneurs et des camions de collecte et gère également toute la facturation de la redevances (REOM). Il travaille sur toute la communication liée à la collecte des déchets et est en lien avec le Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Menagères de la Basse Ardèche (SICTOBA) pour le traitement de tous ses déchets.

LES INFOS DE MONSIEUR DÉCHETS

En septembre, le premier numéro du livret annuel « Les infos du Monsieur déchets » a été distribué sur tout le territoire. Monsieur déchets vous apporte des informations simples, claires et concrètes sur la gestion de vos déchets, sur les nouveautés et répond à vos questions.

N'hésitez pas à le consulter en mairie, dans les locaux de la Communauté de communes ou en ligne sur notre site dans la rubrique « Développement durable » --> « Déchets ménagers » --> « Communication et prévention »

© CdC Pays Beaume-Drobie

CHIFFRES CLEFS 2020

Le rapport d'activité 2020 est sortie dernièrement, voici quelques chiffres clefs :

- Taux de refus des déchets au moment du tri : 17% (dû aux erreurs de tri dans les bacs)

- **Moyennes des déchets produits en kg/habitant/an :**

Chiffres de 2020, tirés du rapport de l'ADEME pour les moyennes nationales, et du rapport d'activité du SICTOBA pour les moyennes locales.

	En France kg/hab/an	Au Pays Beaume-Drobie kg/hab/an
Déchets ménagers	254	251,09
Collecte sélective	109	73,34
Verre	22	74
Apport en déchetterie	162	328,07

Le rapport d'activité 2021 vous sera communiqué durant l'année 2022

RAPPEL SUR LA FACTURE

Vous êtes-vous déclaré à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) ?

Chaque année, des dizaines de contribuables particuliers et professionnels l'oublient et pourtant, en Pays Beaume-Drobie, c'est obligatoire de vous déclarer à la REOM. Vous êtes facturés en fonction du nombre de personnes dans votre foyer, il est donc indispensable de déclarer chaque départ, arrivée ou changement de situation auprès du service Déchets ménagers, sous peine d'amende et de poursuite.

Les formulaires sont disponibles en ligne sur le site de Communauté de communes pour vous permettre de déclarer votre foyer, selon votre situation.

www.pays-beaumedrobie.com > « Développement durable » > « Déchets ménagers » > « Formulaire de déclaration »

DES NOUVELLES POUBELLES POUR LES CARTONS BRUNS !

Depuis le 1er janvier 2022, les particuliers peuvent déposer les cartons bruns pliés et propres dans les conteneurs bleus. Ces bacs sont interdits aux professionnels qui peuvent les jeter gratuitement en déchetterie.

Contact

environnement@pays-beaumedrobie.com
04 75 89 80 80

Vous voulez contribuer au futur de votre territoire ?

La Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie a engagé une réflexion sur ses orientations globales à moyen et long terme, pour structurer son action en cohérence. En outre, plus que jamais, des questions qui engagent l'avenir se posent à nos sociétés, au sein desquelles les collectivités communales et intercommunales doivent prendre leur part.

Environnement, énergie, alimentation, cohésion sociale et culturelle, activités durables, gestion des espaces, tourisme, accueil de nouveaux habitants, santé, urbanisme, sport... comptent parmi les sujets incontournables. Le Pays Beaume-Drobie doit s'interroger pour mieux répondre à ces enjeux. Afin de mettre en cohérence ce travail dans les années à venir, d'impliquer l'ensemble des communes, des acteurs et l'ensemble des citoyens dans la définition de ces orientations, la Communauté de Communes s'engage dans une démarche de réflexion visant à construire un projet de territoire.

Notre définition du Projet de territoire se traduit par cette question :
Quel serait le Pays Beaume-Drobie idéal en 2040 ?

BOITES À IDÉES

Des boîtes à idées sont disponibles physiquement et en ligne afin de vous exprimez librement et donner votre avis sur les différentes thématiques abordées par le projet de territoire. Le questionnaire *(voir paragraphe ci-dessous)* en version papier est également disponible sur place.

Où trouver les boîtes à idées ?
- à la piscine La Perle d'eau à Lablachère
- à l'Office de Toursime à Joyeuse
- au Centre socioculturel à Valgorge
- à la maison médicale à Joyeuse
- à l'épicerie à Rocles
- à AMESUD à Joyeuse

Lien vers la boîte à idées en ligne :
https://forms.gle/tBjkSFdKMW6Rzcj6A

QUESTIONNAIRE

Dans cette démarche de Projet de territoire nous avons lancé un questionnaire en ligne et également disponible en version papier dans votre mairie et à côté des boîtes à idées.

Ce questionnaire a pour but de récolter des informations auprès des citoyens et de tous les acteurs du territoire sur leurs perceptions du Pays Beaume-Drobie actuel et de 2040. Ce questionnaire est anonyme et ne dure pas plus de 5 minutes.

Lien du questionnaire :
https://forms.gle/6ktPzrrga8YszdWJ7

CONTACT

Durant l'année 2022 des animations auront lieu auprès des différents acteurs qui font vivre le territoire du Pays Beaume-Drobie. La démarche est ouverte à tout le monde, si vous souhaitez vous impliquer dans le projet de territoire n'hésitez pas à nous contacter.

Pour plus d'informations sur le projet de territoire retrouvez toutes nos actualités sur le site internet de la Communauté de communes dans la rubrique « Projet de territoire ».

Contact : projetdeterritoire@pays-beaumedrobie.com

ACTUALITÉS

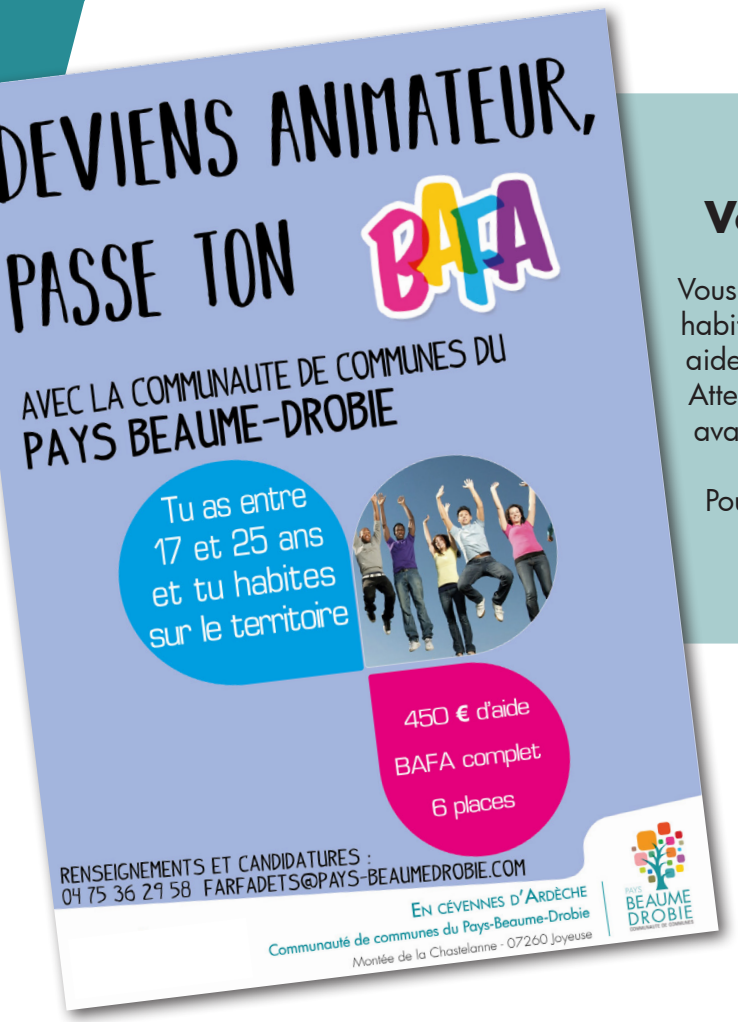

Vous souhaitez passer votre BAFA ?

Vous avez 17 ans, vous êtes intéressés par l'animation et vous habitez en Pays Beaume-Drobie ? Vous pouvez bénéficier d'une aide de 450€ et d'un accompagnement pour passer le BAFA ! Attention il n'y a que 6 places disponibles, inscription souhaitée avant le 11 février 2022.

Pour plus d'infos, contactez le centre de loisirs « Les Farfadets » au 04 75 36 29 58 ou farfadets@pays-beaumedrobie.com

Vous recherchez un mode de garde ?

Pour un mode de garde pour vos enfants ou pour des informations sur les activités à faire avec vos jeunes enfants, le Relais Petite Enfance vous accueille sur RDV !

Contact : 06.70.68.05.07 - ram@pays-beaumedrobie.com

Qui fait quoi en urbanisme ?

Le PLUi (Plan Local Urbanisme Intercommunal) est mis en œuvre sur le territoire depuis le 19 janvier 2020. La répartition des compétences (droit du sol et Urbanisme) entre les communes et la Communauté de communes est la suivante :

Communes COMPETENCE DROIT DU SOL	CdC Pays Beaume-Drobie COMPETENCE DOCUMENT URBANISME
Instruction des autorisations du droit des sols (ADS) - Permis, déclaration préalable, CU... - Renseignements sur document d'urbanisme actuellement opposable - Demande d'information, de plans...	Élaboration et suivi du PLUi - Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) - Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) - Droit de Préemption Urbain

Vous pouvez consulter l'ensemble des pièces du PLUi sur notre site : http://www.pays-beaumedrobie.com, rubrique « Urbanisme » ou sur le Géoportail de l'urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr →

Votre demande porte sur l'application du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable ou certificat d'urbanisme...) ? Joindre directement la commune concernée ou la Direction Départementale des Territoires (DDT) à Aubenas - 04.75.35.87.40.

La Communauté de communes ne dispose pas de la compétence « Autorisation du Droit des Sols » mais uniquement de la compétence « document d'urbanisme » pour l'élaboration, la modification et la révision du PLUi.

Suivez toute l'actualité de la Communauté sur notre page Facebook

@PaysBeaumeDrobie

et sur le site

www.pays-beaumedrobie.com

© Photos appartenant aux mairies et à la CdC Pays Beaume-Drobie

Bulletin d'informations - Janvier 2022 du Pays Beaume Drobie - 134 Montée de la Chastelanne - 07260 JOYEUSE
Directeur de la publication : Christophe Deffreix - Dépôt légal : 1er trimestre 2022
Tirage : 5300 exemplaires - Diffusion : gratuite - Impression : Fombon